

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2015

AGESSA



SOMMAIRE

Le régime des artistes auteurs

— Chiffres clés p.5

Faits marquants Agessa p. 7

Auteurs affiliés

— Activités des auteurs affiliés p. 8

— Profil des auteurs affiliés p. 9

— Revenus artistiques des affiliés p. 10

— Revenus accessoires p. 11

Auteurs assujettis

— Activités des auteurs assujettis p. 12

— Revenus des auteurs assujettis p. 12

Diffuseurs Agessa

— Secteurs d'activités

Activités auteurs

— Traitement de la déclaration annuelle p. 15

— Affiliation / maintien p. 15

— Recouvrement p. 16

— Commission d'action sociale p. 16

Activités diffuseurs

— Traitement déclarations p. 17

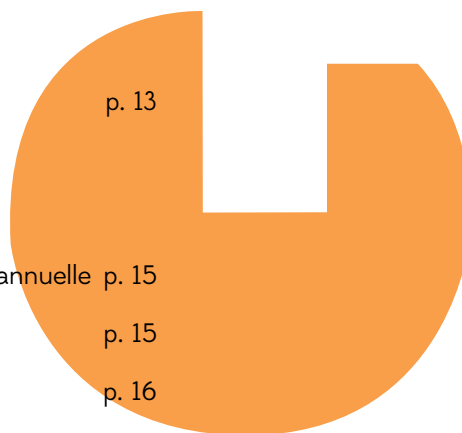
— Nir assujettis p. 17

— «Siretisation» p. 17

— Recouvrement p. 18

Relation cotisants p. 20

Annexes p. 21



Chiffres clés

269 288

auteurs cotisants

— Affiliés Agessa : 16 033

— Assujettis Agessa : 194 630

TOTAL Agessa : 210 663

— Affiliés MDA : 21 649

— Assujettis MDA : 36 976

TOTAL MDA : 58 625

46 918

diffuseurs

— Permanents Agessa : 2 477

— Occasionnels «actifs»* Agessa : 22 335

TOTAL Agessa : 24 812

— Sociétés de ventes volontaires MDA : 322

— Commerces d'art MDA : 2 070

— Diffuseurs 1% : 19 714

TOTAL MDA : 22 106

278 millions

**d'euros encaissés en 2015,
dont :**

✕ Agessa : 149,27 millions (+ 4,19 %)

✕ MDA : 91,82 millions (+ 1,51 %)

✕ 19,04 millions au titre du contentieux (+8,68 %)

— 4,28 millions pour l'Agessa (+ 14,84 %)

— 14,76 millions pour la MDA (+ 7,03%)

✕ 10,01 millions pour la Contribution à la formation professionnelle (+ 1,59 %)

✕ 8,25 millions pour le RACD (+ 3,17 %)

* Diffuseurs ayant réalisé au moins une déclaration au cours de l'année 2015.

Nomination d'un administrateur provisoire

L'année 2015 a été marquée par la nomination d'un administrateur provisoire de l'Agessa et de la Maison des Artistes, en la personne de monsieur Bernard Billon nommé par arrêté fin 2014.

Il est investi de l'ensemble des pouvoirs dévolus aux conseils d'administration.

Travaux préparatoires à la réforme du régime des artistes-auteurs

Les six premiers mois de l'année 2015 ont été consacrés à la poursuite des travaux des services métier et informatique sur l'uniformisation des processus de travail entre l'Agessa et la Maison des Artistes, ainsi qu'à la définition des contours du système d'information nécessaire à sa mise en oeuvre opérationnelle.

Ces travaux ont donné lieu à une présentation aux ministères de tutelle et aux organisations professionnelles en juin 2015.

À ce jour, le projet de réforme envisagé par le rapport interministériel Igas / Igac de juin 2013 est abandonné.

Certification des comptes

Pour la troisième année consécutive, la Commissaire aux Comptes du Cabinet Tuillet Audit a certifié que les comptes annuels 2015 de l'Agessa étaient, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnaient une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Travaux sur la dématérialisation

Après la dématérialisation complète des flux administratifs et comptables entre l'Agessa et le réseau Urssaf en 2014, une démarche similaire a été lancée auprès de la DGFIP en vue de la dématérialisation du transfert des données fiscales.

AUTEURS AFFILIÉS

Globalement, le nombre d'auteurs cotisants à l'Agessa a augmenté de presque 9 % entre 2014 et 2015 avec **210 663 auteurs affiliés et assujettis en 2015**.

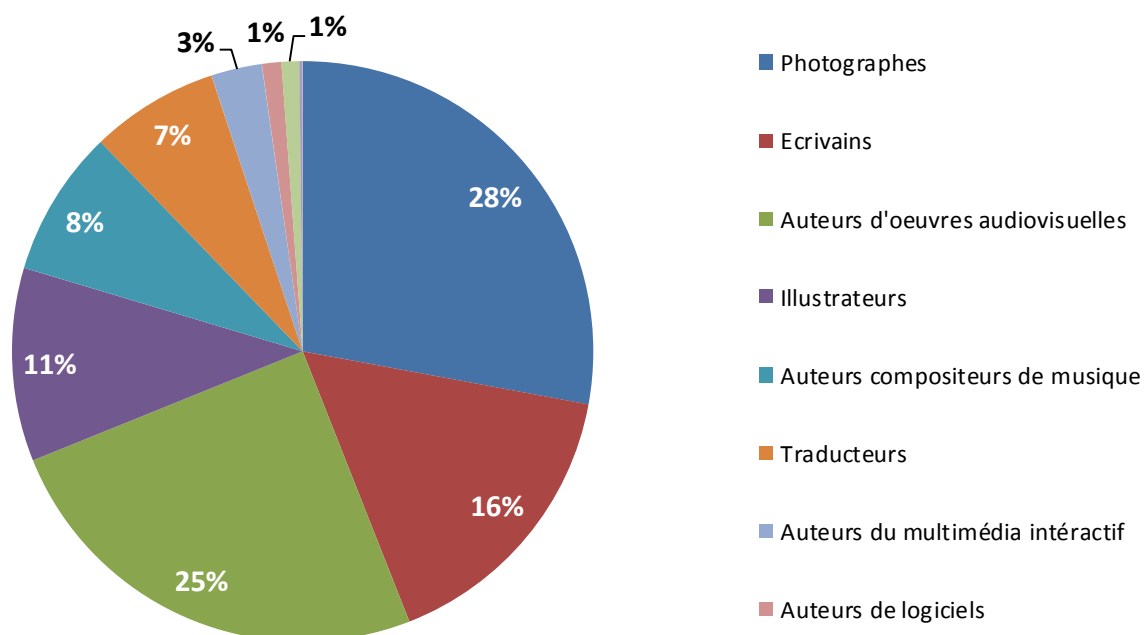
Le nombre d'auteurs affiliés a augmenté de 3,2 % en 2015 passant ainsi de 15 535 à 16 033 et **le nombre d'auteurs assujettis a augmenté de 5 %** passant de 177 757 à 194 630.

La profession qui a connu la plus forte progression est celle des auteurs d'œuvres dramatiques (+ 8,9 %) suivie des auteurs d'œuvres audiovisuelles (+ 5,7 %).

1 - L'activité des auteurs affiliés

Activités des auteurs affiliés	2014	2015	Evolution
Photographes	4 384	4 477	+ 2,1 %
Ecrivains	2 412	2 580	+ 7 %
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	3 772	3 987	+ 5,7 %
Illustrateurs (voie du livre)	1 743	1 724	- 1,1 %
Auteurs compositeurs de musique	1 263	1 308	+ 3,6 %
Traducteurs	1 158	1 144	- 1,2 %
Auteurs du multimédia interactif	457	453	- 0,9 %
Auteurs de logiciels	171	172	+ 0,6 %
Auteurs d'œuvres dramatiques	146	159	+ 8,9 %
Auteurs d'œuvres chorégraphiques et pantomines	29	29	-
TOTAL	15 535	16 033	+ 3,2 %

Activités des auteurs affiliés à l'Agessa - 2015



2 - Le profil des auteurs affiliés

Les auteurs affiliés restent majoritairement des hommes (64,2 %) et des franciliens (59 %).

Si les plus de 40 ans restent majoritaires et représentent 60 % de l'effectif, l'ensemble des affiliés tend à rajeunir car les plus de 40 ans représentaient 69 % de l'effectif l'an passé.

✕ Un profil masculin

Femmes	5 744	35,8 %
Hommes	10 289	64,2 %
TOTAL	16 033	

✕ Un ancrage fortement francilien

Région	Nombre d'auteurs	Part
Ile-de-France	9 469	59,10%
Auvergne - Rhône-Alpes	1 111	6,90%
Languedoc-Roussillon - Midi-Pyrénées	943	5,90%
Provence-Côte d'azur	841	5,20%
Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes	816	5,10%
Bretagne	495	3,10%
Alsace - Champagne-Ardennes - Lorraine	491	3,10%
Pays de la Loire	451	2,80%
Nord - Pas de Calais - Picardie	414	2,60%
Normandie	329	2,10%
Centre - Val de Loire	323	2,00%
Bourgogne - Franche-Comté	246	1,50%
Outre-Mer	56	0,30%
Corse	30	0,20%
Etranger	18	0,10%

✕ Une majorité d'affiliés de plus de 40 ans mais un rajeunissement

- de 20 ans	20	0,1 %
20-29 ans	1 657	10,3 %
30-39 ans	4 753	29,6 %
40-49 ans	4 821	30,1 %
50-59 ans	3 560	22,2 %
60-69 ans	1 029	6,4 %
70-79 ans	150	0,9 %
80-89 ans	37	0,2 %
+ de 90 ans	6	0 %

3 - Les revenus artistiques des auteurs affiliés

Plus de la moitié des affiliés ont des revenus artistiques compris entre le seuil d'affiliation et le plafond de la Sécurité sociale.

Si le nombre total d'affiliés a progressé de 3,2 %, il faut noter un recul de 5,4 % des revenus en-dessous de 4 288 € et une progression des tranches de revenus supérieures.

Montant des revenus artistiques	Déclaration 2015	Proportion 2015	Evolution en nombre 2014 / 2015
Revenus inférieurs à la moitié du seuil (4 288 €)	2 785	17,9 %	- 5,4 %
Revenus situés entre 4 288 € et le seuil (8 577 €)	1 655	9,9 %	+ 7,5 %
Revenus compris entre le seuil (8 577 €) et le plafond (38 040 €)	8 074	52 %	+ 5,3 %
Revenus supérieurs au plafond de la Sécurité sociale (38 040 €)	3 519	22,7 %	+ 4 %
TOTAL	16 033	100 %	+ 3,2 %

Pour autant, en comparaison avec les données 2014 la répartition des déclarants dans les différentes catégories de revenus reste assez stable.

Montant des revenus artistiques	Déclaration 2014	Proportion 2014
Revenus inférieurs à la moitié du seuil (4 244 €)	2 945	18,9 %
Revenus situés entre 4 244 € et le seuil (8 487 €)	1 539	9,9 %
Revenus compris entre le seuil (8 487 €) et le plafond (37 032 €)	7 667	49,4 %
Revenus supérieurs au plafond de la Sécurité sociale (37 032 €)	3 384	21,8 %
TOTAL	15 535	100 %

✕ Nature des revenus

7 550 auteurs ont déclaré leurs revenus en BNC (Bénéfices non commerciaux) et 7 633 ont déclaré des revenus artistiques exclusivement en traitements et salaires. La diminution de la part de déclarants en BNC se poursuit en passant sous la barre des 50 % en 2015.

Année	2012	2013	2014	2015
Part de revenus déclarés en BNC	52,3 %	50,9 %	50,3 %	49,7 %

✕ Revenus accessoires

972 auteurs affiliés à l'Agessa ont déclaré des revenus accessoires, soit 6,07 % de l'effectif (6,06 % en 2013). Au total, ce sont 2 025 243 € qui ont été déclarés en tant que revenus accessoires, soit une moyenne de 2 084 € par auteur.

Globalement davantage d'auteurs ont déclaré des revenus accessoires en 2015, mais les moyennes des montants déclarés par profession connaissent de fortes variations d'une année sur l'autre.

Déclaration 2015

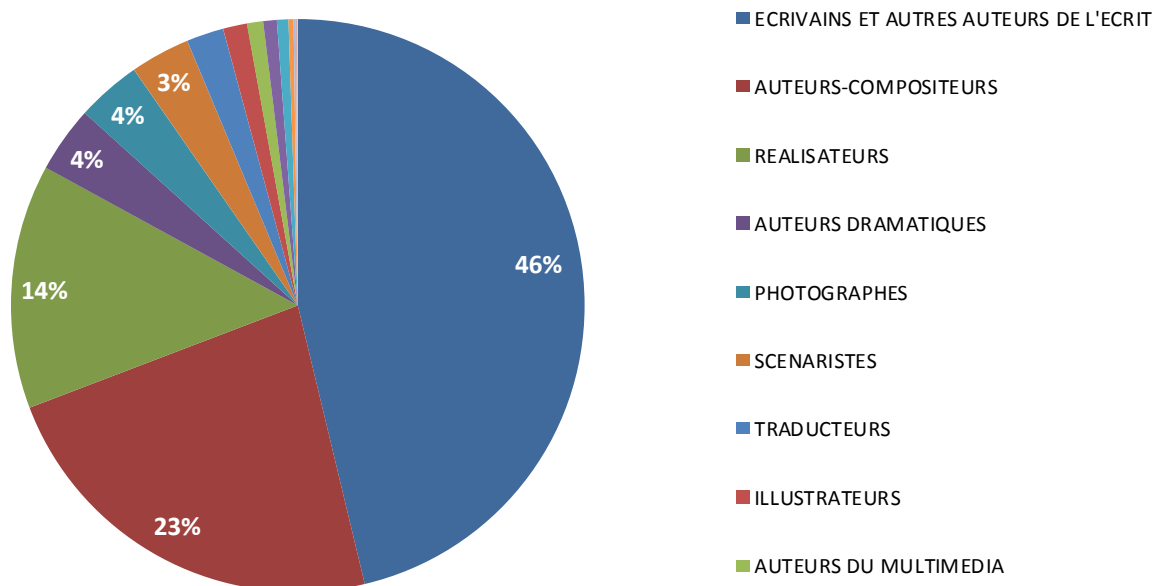
Catégorie	Nombre	Revenus accessoires	Moyenne	Evolution moyenne 2013 /2014
Ecrivains	256	639 000 €	2 496 €	+ 19 %
Traducteurs	41	41 624 €	1 015 €	- 1 %
Auteurs d'œuvres dramatiques	11	26 850 €	2 441 €	- 16 %
Auteurs de compositions musicales	8	7 868 €	2 984 €	- 59 %
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	68	146 138 €	2 149 €	+ 18 %
Illustrateurs	392	755 723 €	1 928 €	+ 11 %
Photographes	188	390 025 €	2 075 €	- 16 %
Auteurs du multimédia interactif	8	18 015 €	2 252 €	+ 139 %
TOTAL	972	2 025 243 €	2 084 €	+ 6 %

Déclaration 2014

Catégorie	Nombre	Revenus accessoires	Moyenne
Ecrivains	259	541 390 €	2 090 €
Traducteurs	31	31 863 €	1 028 €
Auteurs d'œuvres dramatiques	12	34 934 €	2 911 €
Auteurs de compositions musicales	10	23 950 €	2 395 €
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	75	136 734 €	1 823 €
Illustrateurs	379	655 626 €	1 730 €
Photographes	168	416 658 €	2 480 €
Auteurs de logiciels	1	200 €	200 €
Auteurs du multimédia interactif	8	7 525 €	941 €
TOTAL	943	1 848 880 €	1 961 €

1 - L'activité des auteurs assujettis

Activités des auteurs assujettis à l'Agessa - 2015



La non-qualification des activités des assujettis par les diffuseurs s'est accentuée en 2015 malgré les relances systématiquement adressées sur ce point. En effet, **dans 8,4 % des cas les activités des auteurs n'ont pas été précisées** (vs. 5,7 % en 2014) et pour **4,3 % les activités indiquées ne permettent pas de les rapprocher d'une catégorie.**

2 - Revenus artistiques des auteurs assujettis

Une très grande majorité des auteurs assujettis à l'Agessa ont des revenus artistiques annuels inférieurs à 5 000 € (89,8 %).

Tranche de revenus	Nombre assujettis 2015
< 5 000 €	174 762
5 000 € - 10 000 €	9 537
10 000 € - 15 000 €	3 619
15 000 € - 20 000 €	1 864
20 000 € - 30 000 €	1 950
30 000 € - 40 000 €	900
40 000 € - 50 000 €	503
50 000 € - 100 000 €	938
≥ 100 000 €	557

Au 31 décembre 2015, seuls **6,1 % des assujettis avaient eu des revenus artistiques supérieurs au seuil d'affiliation** (8 649 € en 2015) et 12,1 % supérieurs à 4 000 euros.

DIFFUSEURS AGESSA

Les diffuseurs « permanents », c'est-à-dire qui déclarent régulièrement des auteurs, étaient au nombre de **2 477 en 2015**, enregistrant une baisse de 4,14 %.

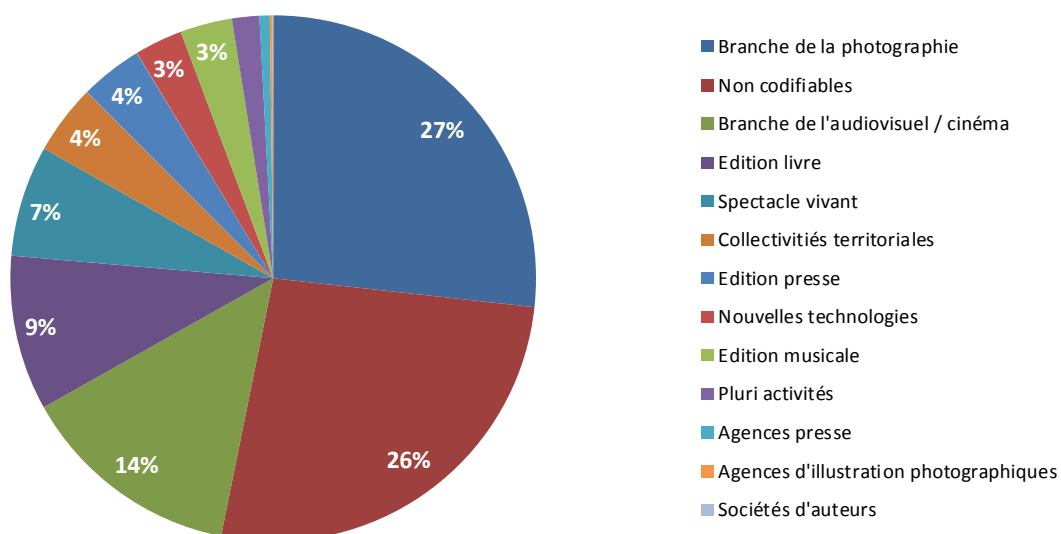
22 335 autres diffuseurs, dits « occasionnels actifs » ont versé des cotisations en 2015.

	2013	2014	2015
Diffuseurs permanents	2 501	2 584	2 477
Diffuseurs « occasionnels actifs »	21 555	22 165	22 335
TOTAL	24 056	24 749	24 812

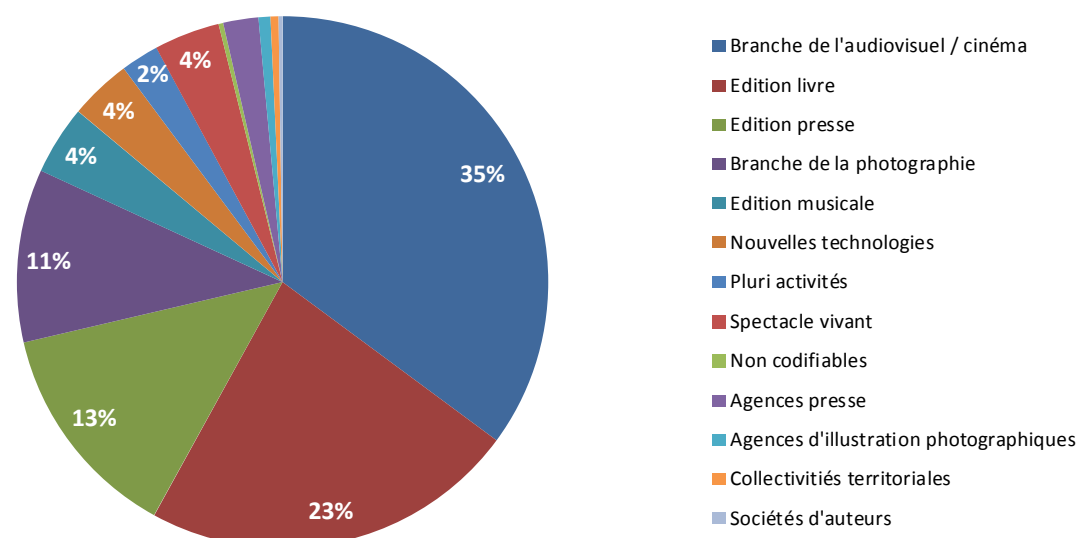
La structure catégorielle des diffuseurs permanents est sensiblement différente de l'ensemble des diffuseurs. Ainsi, alors que la branche de la photographie représente 27 % de l'ensemble des diffuseurs, elle ne représente que 11 % des diffuseurs permanents.

A contrario, le secteur de l'audiovisuel / cinéma qui représente 14 % des diffuseurs reste fortement représenté parmi les diffuseurs permanents où il constitue 35 % de l'effectif. Ces données restent globalement stables par rapport à l'année précédente.

Répartition par secteur d'activité de l'ensemble des diffuseurs



Répartition par secteur d'activité des diffuseurs permanents



Evolution du nombre de diffuseurs (permanents et occasionnels) par secteur d'activité

Catégorie	Nombre 2014	Nombre 2015	Evolution 2014/2015
Photographie	7 211	6 639	- 8 %
Audiovisuel / cinéma	3 420	3 391	- 1 %
Edition livre	2 470	2 363	- 4 %
Spectacle vivant	1 683	1 692	1 %
Collectivités territoriales	1 097	1 069	- 3 %
Edition presse	1 010	951	- 6 %
Nouvelles technologies	819	731	- 11 %
Edition musicale	759	795	5 %
Pluri-activités	455	416	- 9 %
Agences de presse	121	159	31 %
Agences d'illustration photographique	40	42	5 %

Evolution du nombre de diffuseurs permanents par secteur d'activité

Catégorie	Nombre 2014	Nombre 2015	Evolution 2014/2015
Audiovisuel / cinéma	911	870	- 5 %
Edition livre	603	567	- 6 %
Edition presse	352	330	- 6 %
Photographie	274	261	- 5 %
Edition musicale	105	104	- 1 %
Nouvelles technologies	99	93	- 6 %
Pluri-activités	63	57	- 10 %
Spectacle vivant	103	99	- 4 %
Agences de presse	31	53	+ 71 %
Agences d'illustration photographique	19	18	- 5 %
Collectivités territoriales	12	12	-

1 - Le traitement de la déclaration de revenus et d'activités

16 033 déclarations de revenus et d'activités ont été traitées l'an passé dont **un quart a généré une demande de renseignement complémentaire** auprès de l'auteur (4 093).

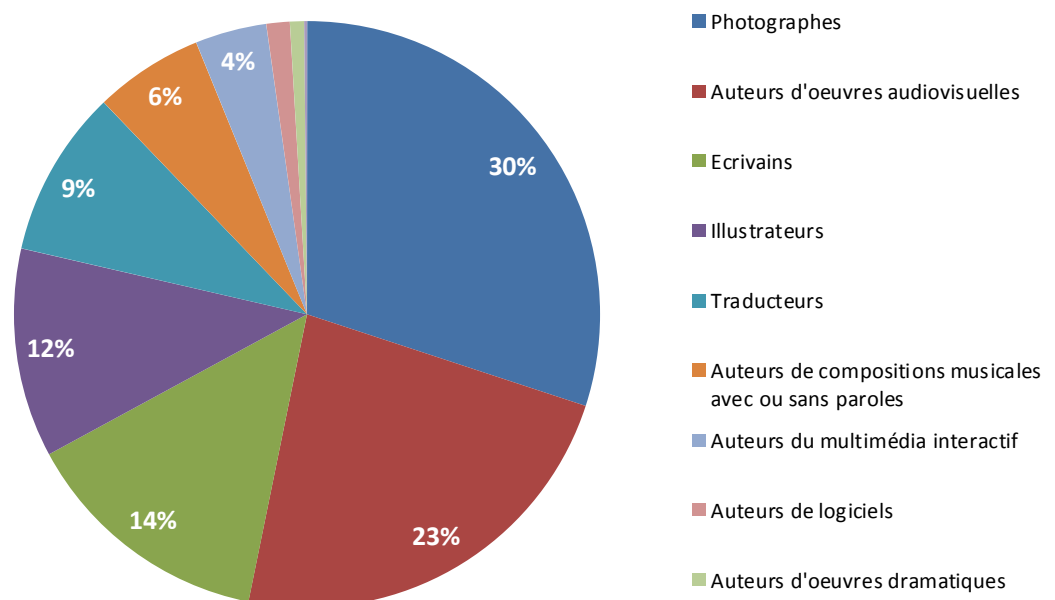


La déclaration en ligne des auteurs en 2015

Les auteurs sont toujours plus nombreux à faire leur déclaration en ligne avec 7 070 télédéclarants en 2015, soit 44,1 % d'entre eux (vs 35,8 % en 2014).

Les professions qui ont le plus recours à la déclaration en ligne sont les photographes (30 %) et les auteurs d'œuvres audiovisuelles (23,1 %).

Taux de déclarations en ligne en 2015



2 - L'affiliation et le maintien

En 2015, 1 338 nouvelles affiliations ont été réalisées dans l'année dont 804 suite au mailing envoyé aux assujettis dont les revenus artistiques dépassaient le plafond d'affiliation.

Les quatre commissions relevant de l'Agessa (écrivains ; auteurs, compositeurs et chorégraphes ; photographes indépendants ; auteurs d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles), ont, au cours de l'année 2015, tenu 21 réunions (23 en 2014) et ont examiné **4 919 dossiers** (5 179 en 2014, soit - 5 %) dont **4 607 dossiers au titre des maintiens d'affiliation** (4 931 en 2014, soit - 7 %) et **312 dossiers au titre des débuts d'activité** (248 en 2014 soit + 26 %).

Le taux moyen d'admission a été de 84 % pour les demandes de première affiliation et de 64 % pour les maintiens d'affiliations. Ces taux étaient respectivement 75 % et 76 % en 2014.

3 - Le recouvrement

En 2015, l'encaissement auteurs a augmenté de **7,6 %** avec une hausse sensible des encaissements directs. On constate en effet une stagnation des recouvrements contentieux via l'Urssaf, lequel peut notamment s'expliquer par la très forte augmentation de l'année précédente (+ 32 % en 2014).

Nature des cotisations	2014	2015	Evolution 2014 /2015
Cotisations encaissées directement et reversées à l'Acoss	31 075 819,80 €	33 672 927,03 €	+ 8,36 %
Cotisations reçues par transfert des Urssaf (ADS)	3 110 927,50 €	3 099 213,52 €	- 0,38 %
TOTAL COTISATIONS AUTEURS RECOUVRÉES EN 2015	34 186 747,30 €	36 772 140,55 €	+ 7,56 %

✕ Recouvrement effectué pour le compte de l'Afdas auprès des auteurs

Concernant l'Afdas/CFP pour l'année 2015, l'Agessa a encaissé (hors produits financiers des placements et frais de gestion) **654 476 €** contre 612 165 € en 2014 (+ 6,91 %).

4 - La Commission d'action sociale (Cas)

Une seule Commission d'action sociale (Cas) ayant pu avoir lieu en 2014 en raison de l'expiration des mandats des administrateurs de l'Agessa et de la Maison des Artistes, la première Cas de janvier 2015 a statué sur les dossiers 2014 en instance en accordant 247 000 € d'aides.

Au total, au cours de l'année 2015, **805 aides ont été attribuées** au profit des auteurs affiliés à l'Agessa **pour un montant de 450 763 €** (contre 106 912,50 € en 2014).

Parallèlement, 1 333 aides ont été attribuées à des artistes relevant de la Maison des Artistes pour un montant de 621 471 € (147 038 € en 2014).

Au total, 2 138 aides, représentant 1 072 234 €, ont été attribuées à des personnes relevant du régime des artistes auteurs en 2015.

1 - Le traitement des déclarations trimestrielles

30 544 déclarations ont été traitées en 2015 dont **près de la moitié étaient des déclarations en ligne** (48,6 % vs 44,4 % en 2014).

Les diffuseurs qui déclarent en ligne représentent **69,6 % du recouvrement** à ce titre.

2 - La récupération du Nir des assujettis

Tout au long de l'année 2015, l'Agessa a conduit des actions visant à ce que les diffuseurs indiquent le Numéro de Sécurité sociale (Nir) des auteurs lors du précompte.

Cela s'est notamment traduit par l'envoi chaque trimestre de mailings et e-mailings aux diffuseurs ne respectant pas l'obligation d'indiquer cette donnée dans leurs déclarations.

Les actions de sensibilisation conduites ont permis de passer **de 47,4 % de Nir spécifiés en 2014 à 75,3 % en 2015** (moyenne annuelle)

Secteur d'activité	Taux de Nir déclaré
Audiovisuel et cinéma	95 %
Nouvelles technologies	92 %
Spectacle vivant	88 %
Agences d'illustrations photographiques	86 %
Agences de presse	82 %
Collectivités territoriales	80 %
Edition presse	79 %
Edition livre	78 %
Photographie	76 %
Sociétés d'auteurs	69 %
Edition musicale	58 %

Taux de Nir déclaré par les SPRD en 2015

SPRD	Taux de Nir déclaré
SAJE	96 %
SACEM	81 %
SOFIA	76 %
SACD	74 %
SCAM	42 %

3 - La «siretisation»

Des travaux de «siretisation» ont été conduits en 2015 afin de fiabiliser la base des diffuseurs.

Cela a donné lieu à une normalisation et une mise à jour des formes juridiques, des codes Naf (Nomenclature des activités françaises) et des adresses.

4 - Le recouvrement

En 2015, l'encaissement auprès des diffuseurs a augmenté de **3,52 %**, mais la hausse la plus significative concerne les encaissements Urssaf auprès de ce public (+ 91,50 %) qui s'explique par un effet report car l'envoi en contentieux avait été temporairement bloqué lors de la préparation de la dématérialisation en 2014.

Nature des cotisations	2014	2015	Evolution 2014 /2015
Cotisations encaissées directement et reversées à l'Acoss	112 190 834,34 €	115 595 887,30 €	+ 3,04 %
Cotisations reçues par transfert des Urssaf (ADS)	617 365,00 €	1 182 249,80 €	+ 91,50 %
TOTAL COTISATIONS DIFFUSEURS RECOUVRÉES EN 2015	112 808 199,34 €	116 778 137,10 €	+ 3,52 %

✕ Recouvrement effectué pour le compte de l'Ircec auprès des diffuseurs

Concernant l'Ircec/RACD pour l'année 2015, l'Agessa a encaissé (hors produits financiers des placements et frais de gestion) **8 248 843,86 €** contre 7 995 274,86 € en 2014 (+ 3,17 %).

✕ Recouvrement effectué pour le compte de l'Afdas auprès des diffuseurs

Concernant l'Afdas/CFP pour l'année 2015, l'Agessa a encaissé (hors produits financiers des placements et frais de gestion) **5 633 917,07 €** contre 5 528 811,16 € en 2014 (+ 1,90 %).

✕ La part des diffuseurs

Via le précompte des cotisations des auteurs et leurs propres contributions, **les diffuseurs versent 76 % des sommes recouvrées**. Les Sociétés de perception et de répartition des droits d'auteur (SPRD) représentent à elles seules 39,5 % de ces sommes (46 135 126 € en 2015).

Elles sont suivies par le secteur de l'édition du livre et de l'audiovisuel - cinéma représentant respectivement 24 % et 19 % du recouvrement diffuseurs.

Le secteur qui a le plus progressé en termes de recouvrement est celui des agences d'illustration photographiques dont les cotisations ont été multipliées par 12 après avoir connu une baisse importante l'année précédente (- 17,2 %).

Structure du recouvrement diffuseurs (hors formation professionnelle)

Catégorie	Part 2014	Part 2015
Sociétés d'auteurs	38,58 %	39,48 %
Edition-livre	24,87 %	24,31 %
Audiovisuel et Cinéma	19,04 %	18,95 %
Edition presse	5,68 %	5,18 %
Divers	1,66 %	2,27 %
Photographie	3,38 %	2 %
Spectacle vivant	1,69 %	1,92 %
Edition musicale	1,55 %	1,58 %
Collectivités territoriales	0,55 %	1,16 %
Agences d'illustration photographique	0,10 %	1,15 %
Nouvelles technologies	1,68 %	0,76 %
Agences de presse	0,33 %	0,65 %
Pluri-activités	0,90 %	0,60 %
TOTAL	100 %	100 %

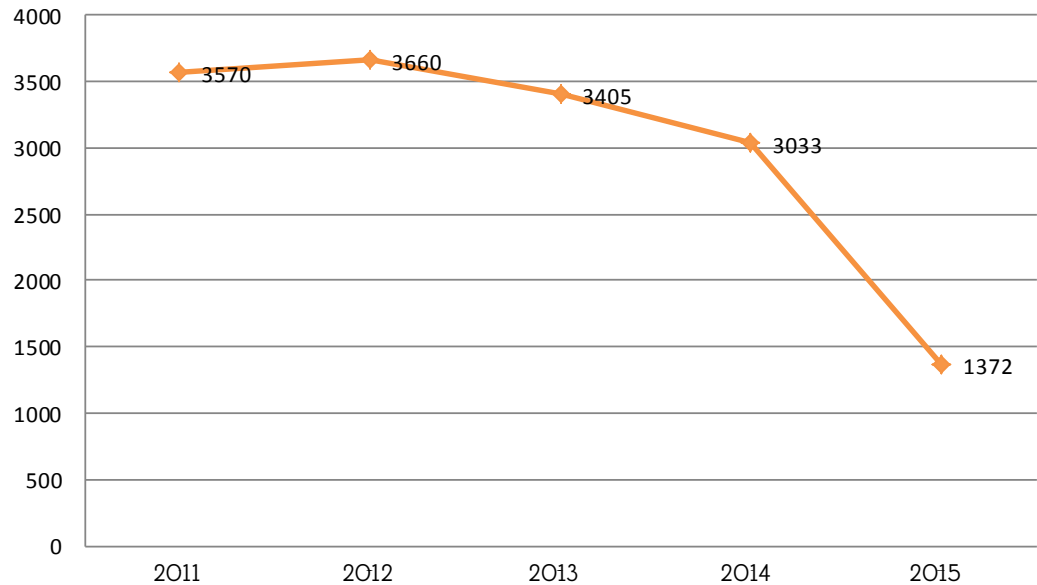
Focus recouvrement des sociétés d'auteurs

	Part 2014	Part 2015
Sacem	52,49 %	52,19 %
SACD	27,98 %	29,14 %
Scam	15,08 %	14,57 %
SDRM	3,72 %	3,28 %
Sofia	0,39 %	0,55 %
Saif	0,13 %	0,15 %
ADAGP	0,08 %	0,07 %
Saje	0,12 %	0,06 %
TOTAL SOCIÉTÉS D'AUTEURS	100 %	100 %

1 - Accueil physique

Le nombre de personnes reçues à l'accueil physique a décliné de manière significative. Après la baisse de 11 % de visiteurs entre 2014 et 2013, ce sont 55 % personnes de moins qui sont venues en 2015 à l'Agessa avec **1 372 personnes reçues** (vs 3 033 en 2014).

Evolution du nombre de visites reçues à l'accueil entre 2011 et 2014



2 - Accueil téléphonique

L'accueil téléphonique reste stable avec **47 719 appels reçus** (47 551 en 2014) et 78 % de taux de réponse.



3 - Gestion des e-mails

Le nombre de mails est en légère augmentation avec **39 873 mails** adressés à l'Agessa en 2015 (39 467 mails en 2014).

4 - Site internet

Le nombre de visites a légèrement augmenté (+ 5,5 %) avec **444 060 visites annuellement** (environ 37 000 visites par mois) et le taux de rebond (c'est-à-dire la proportion de personnes qui quittent le site dès la première page) a légèrement baissé, passant de 37 % à 36 %.

Les visiteurs voient en moyenne 4,4 pages par visite pour une durée moyenne de visite de 07:52. Ces chiffres sont très comparables à ceux de 2014.

ANNEXES

ANNEXE 1

Population des auteurs affiliés de 2005 à 2015

Catégories	Effectif auteurs ayant déclaré des revenus l'année précédente											Evolution entre 2005 et 2015
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	
Photographes	3 000	3 072	3 297	3 447	3 635	3 751	4 042	4 208	4 358	4 384	4 477	59,6%
Ecrivains	1 857	1 917	1 996	2 038	2 038	2 019	2 251	2 248	2 367	2 412	2 580	44,0%
Auteurs d'oeuvres audiovisuelles	1 217	1 323	1 527	1 835	2 098	2 205	2 680	3 039	3 436	3 772	3 987	243,4%
Illustrateurs (voie du livre)	1 129	1 181	1 244	1 388	1 537	1 591	1 702	1 699	1 702	1 743	1 724	64,8%
Auteurs compositeurs de musique	852	841	848	877	893	893	1 071	1 121	1 197	1 263	1 308	52,4%
Traducteurs	716	744	822	877	896	934	1 021	1 067	1 115	1 158	1 144	69,5%
Auteurs du multimédia interactif	124	152	233	270	351	375	397	399	403	457	453	738,9%
Auteurs de logiciels	153	141	149	146	133	130	138	145	151	171	172	15,4%
Auteurs d'oeuvres dramatiques	139	128	123	132	119	116	125	141	149	146	159	13,6%
Auteurs d'oeuvres chorégraphiques	5	5	6	9	13	13	16	16	19	29	29	480,0%
TOTAL	9 192	9 504	10 245	11 019	11 713	12 027	13 443	14 083	14 897	15 535	16 033	84,6%

ANNEXE 2

Structure des auteurs assujettis de 2012 à 2015

CATÉGORIES	2012	2013	2014	2015	Evolution de 2012 à 2015
TOTAL ASSUJETTIS	202 947	191 075	177 757	194 630	- 4 %
Ecrivains et autres auteurs de l'écrit	37,62%	38,14%	40,70%	39,98%	2,7%
Auteurs-compositeurs	19,35%	20,68%	21,77%	19,82%	-1,0%
Réalisateurs	8,31%	15,07%	12,22%	11,92%	38,5%
Auteurs sans précision de l'activité	13,02%	5,52%	5,66%	8,37%	-37,8%
Inclassables	7,41%	5,24%	4,33%	4,28%	-44,2%
Auteurs dramatiques	2,68%	2,99%	3,19%	3,22%	16,2%
Photographes	2,74%	3,06%	2,39%	3,15%	11,3%
Scénaristes	2,78%	2,81%	3,18%	2,90%	1,0%
Traducteurs	1,99%	2,01%	1,87%	1,82%	-11,8%
Illustrateurs	1,05%	1,11%	1,03%	1,17%	7,7%
Auteurs du multimédia	0,53%	0,74%	0,83%	0,78%	43,0%
Adaptateurs	0,70%	0,71%	0,76%	0,66%	-8,4%
Chorégraphes	0,50%	0,52%	0,61%	0,56%	7,4%
Graphistes	0,20%	0,26%	0,24%	0,25%	20,2%
Auteurs de logiciels	0,16%	0,12%	0,12%	0,11%	-35,0%
Auteurs de doublages et sous-titrages	0,08%	0,09%	0,09%	0,09%	6,6%
Dramaturges	0,02%	0,01%	0,01%	0,01%	-43,2%

ANNEXE 3

Encaissements Agessa de 2005 à 2015

Exercices comptables	Total des encaissements (y compris recouvrement contentieux et prises en charge Cas)	Evolution annuelle
2005	116 246 029 €	5,27 %
2006	120 273 178 €	3,46 %
2007	126 985 778 €	5,58 %
2008	135 341 245 €	6,58 %
2009	133 665 129 €	- 1,24 %
2010	132 340 213 €	- 0,99 %
2011	140 009 037 €	5,79 %
2012	143 065 156 €	2,18 %
2013	145 829 617 €	1,93 %
2014	147 101 563 €	0,87 %
2015	154 001 040 €	4,69 %

ANNEXE 4

Encaissements Agessa et MDA de 2011 à 2015

Exercices comptables	Total des encaissements (y compris recouvrement contentieux et prises en charge Cas)	Evolution annuelle
2011	231 266 397 €	
2012	242 523 923 €	+ 4,9 %
2013	243 673 990 €	+ 0,5 %
2014	251 497 062 €	+ 3,2 %
2015	261 206 519 €	+ 3,9 %

AGESSA
21 BIS RUE DE BRUXELLES
75439 PARIS CEDEX 09
T : 01 48 78 25 00

WWW.SECU-ARTISTES-AUTEURS.FR

